

Dispositif "Ma Classe Aux Jeux"

Assistez aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 du 2 au 6 septembre

Cas n° **2**

1 **MON ÉTABLISSEMENT
N'EST PAS
LABELLISÉ GÉNÉRATION 2024**

JE DÉPOSE MON DOSSIER SUR DÉMARCHES-SIMPLIFIÉES
DISPOSITIF "MA CLASSE AUX JEUX"

Cliquez ici → demarches-simplifiees.fr

2



Date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2023



A.M.I.

**Appel à
Manifestation
d'Intérêt**

3

JE M'ENGAGE À METTRE EN PLACE MON ACTION

l'Ecole/établissement S'ENGAGE A METTRE EN PLACE son action dans le respect du cahier des charges du label Génération 2024 » - à minima l'objectif 2 - et à respecter le(s) cahier(s) des charges du/des AMI choisi(s)»

Engagement de l'Ecole/établissement à :

- 1 la mise en oeuvre du cahier des charges du label <https://eduscol.education.fr/document/12940/download> (voir notamment l'objectif 2 : la participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques : JNSS, SOP, Journée Olympique, Journée Paralympique en pages 3 et 8).
- 2 respecter le(s) cahier(s) des charges du/des AMI choisi(s)

Cliquez ici → **Dicosport - Intégrathlon - Le monde, le sport et les arts en partage - Grande collecte**

JE COMMUNIQUE - JE VALORISE MES ACTIONS

- Partage des actions : generation2024@ac-poitiers.fr
- Divers formats possibles : photos, vidéos, articles ...

4

Cliquez ici →

LE COMITÉ NATIONAL CHOISIT LES PROJETS RETENUS

5

- Une sélection de projets retenus pour chacun des 4 A.M.I.
- Vous pouvez engager des projets dans plusieurs A.M.I.

ATTRIBUTION DES PLACES AUX ÉTABLISSEMENTS

- 30 places élèves + 4 places accompagnateurs
- Les places sont nominatives
- Classes concernées : CM1-CM2-collèges-lycées en 2024
- Possibilité de fusionner les classes + les écoles et EPLE.

6